

## Charte de l'artiste qui expose aux Nouvelles Métamorphoses en 2012

### **Préambule:**

L'équipe des « **Nouvelles Métamorphoses** » anime l'association loi de 1901, qui réunit surtout des artistes, leurs amis et partenaires.

Elle sert de cadre légal à l'organisation du festival d'art contemporain, en partenariat avec la municipalité de la Mothe Saint Héray (79800).

Tous les artistes qui exposent doivent être membres de l'association, la cotisation 2012 est fixée à 17 euros.

L'association assure l'organisation et la communication autour de la manifestation avec le soutien, de la municipalité de la Mothe Saint-Héray.

### **Le défi aux artistes:**

Chaque année, le bureau de l'association fixe un thème au festival. Cette année 2012, le thème est :

## *Danse*

Chaque artiste candidat déposera pour le 31 mars 2012 au plus tard, un dossier, où les travaux originaux préparés spécialement sur ce thème et en vue du festival seront présentés (il vous sera envoyé une fiche spéciale pour cela).

### **Le festival IN:**

**Seuls ceux qui sont choisis par le collectif d'artistes seront exposés dans l'Orangerie du 23 juin au 15 juillet 2012, c'est le IN (vernissage le 23 juin). Le thème « Danse » est le fil conducteur du IN.**

**Ceux qui sont retenus dans le IN exposeront des œuvres hors thème à la Commanderie de Saint-Marc La Lande du 23 juin au 15 juillet 2012.**

### **Le festival OFF:**

**Le collectif d'artistes choisira 20 artistes qui exposeront sous chapiteaux, pendant le festival les 23 et 24 juin 2012, c'est le OFF. Il n'y a pas de thème imposé.**

### **Mise en place des œuvres:**

**Les commissaires d'exposition, Jacques Dominioni et Jean-Claude Daroux organiseront l'exposition du IN et y agenceront les œuvres. L'exposition de Saint Marc-La Lande est mise en place par l'équipe locale d'animation.**

### **Les Récompenses:**

Les récompenses sont décernées par le jury des « Nouvelles Métamorphoses »:

#### **Pour le IN:**

**Etre admis à exposer pendant 3 semaines dans l'Orangerie et quinze jours à la Commanderie de Saint-Marc La Lande, après choix du collectif d'artistes, est en soit une reconnaissance.**

**Pour le OFF:**

- le coup de cœur de la galerie « Four Pontet »
- Prix Michel Gaborit ( prix de l'association),
- Prix de la ville de la Mothe Saint Héray,
- Prix « Grafic Encadrement »,
- Prix de la « Nouvelle République »

**A la charge des artistes:**

Ils ont la charge des dossiers à constituer, la cotisation à l'association, le transport des œuvres à l'aller, au retour jusqu'à l'Orangerie de la Mothe Saint Héray. Leur présence pour l'animation de l'exposition est souhaitée en plus du vernissage. Ils seront contactés individuellement en ce sens.

La mairie et l'association prennent en charge la communication, le catalogue du IN, l'hébergement des artistes chez l'habitant ou au camping pendant le festival, les repas des artistes pendant le festival (les 23 et 24 juin) sauf 5 euros de participation au repas festif du samedi soir. L'exposition est gratuite pour les artistes; l'assurance des œuvres du IN est prise en charge par la municipalité pour une valeur négociée avec les artistes.

***Tout est fait pour rendre leur participation accessible. C'est la volonté de l'association et de la municipalité de La Mothe Saint Héray.***

**Vente d'œuvres:**

Les prix des œuvres du **IN**, dans l'**orangerie**, ne sont pas affichés ni annoncés au public. Les ventes éventuelles sont négociées directement entre les artistes et les personnes intéressées (il n'y a pas de commission), les œuvres resteront exposées le temps de la manifestation.

Pour ce qui est de **Saint Marc La Lande**, les modalités de vos relations avec la Maison du Patrimoine sont différentes de celles avec l'association Les Nouvelles Métamorphoses (notamment les œuvres sont proposées à la vente à St Marc la Lande). Vous allez recevoir un document qui vous présente ces modalités spécifiques.

**Produits divers:**

L'association **vendra au public** les catalogues de l'exposition, les affiches..... Ces produits avec les cotisations abondent les seules recettes de l'association et pérennisent son fonctionnement.

L'association est maintenant « **d'intérêt général** » à ce titre elle peut recevoir **des dons** défiscalisés dans les limites du cadre du code des impôts.

***L'entrée de l'exposition est gratuite pour le public.***

*Le président Daniel Aubin,*

*la vice présidente Roseline Roi (peintre sculpteur).*

/

*l'agenda des artistes est joint à la présente charte. Les dates annoncées seront scrupuleusement respectées.*

# *Agenda de l'artiste, session 2012*

- 1- **préparation des dossiers et de l'inscription**, les fiches seront envoyées dès janvier
- 2- vous recevrez la réponse du « *collectif d'artistes* », avant le **30 avril 2012**,
- 3- **réunion d'organisation** avec les artistes choisis, le **2 juin 2012** à la Mothe, remise des supports de médiation à ceux qui seront là : affiches, flyers et invitations,
- 4- les **16 et 17 juin 2012** réception des œuvres à l'Orangerie, pour les **expositions du IN et de la Commanderie de Saint-Marc La Lande**,
- 5- du **18 au 22 juin** les *commissaires d'exposition* accrochent le IN dans l'Orangerie,
- 6- pour le IN :
  - le **23 juin 2012 à 10 h** ouverture au public,
  - le **15 juillet 2012 à 18h** décrochage du IN,
- 7- Pour le OFF :
  - les **23 et 24 juin**, à partir de 8h30, accueil des exposants et installation,
  - le **23 juin au soir** démontage pour la nuit, par les exposants car il n'y a pas de gardiennage,
  - le **24 juin à 18h** démontage définitif,
  - remise des prix dans l'après midi du **24 juin**.
- 8- Pour tous :
  - dans l'après midi du **23 juin** vernissage,
  - **repas festif du 23 juin au soir** avec animation, entre artistes, avec leurs invités et le public (sur inscription),
- 9- Pour ceux qui exposent à Saint Marc La Lande :
  - ouverture de l'expo le **samedi 23 juin 2012**, montée par l'équipe sur place,
  - le **15 juillet midi** « **Banquet des Rapins** » pour les exposants à la Commanderie de Saint-Marc Lalande et leurs invités (sur réservations),
  - dans l'après midi du **15 juillet 2012** finissage de l'exposition puis décrochage à partir de 18h.
- 10- Pour ceux du IN et de Saint-Marc La Lande :
  - le **15 juillet 18h** décrochage général sur les deux sites (prévoyez les transports)

*vous aurez un programme détaillé plus tard des repas et autres cafés philosophiques.... rencontres...*

Contacts: site <http://www.nouvellesmetamorphoses.fr>

Daniel Aubin 06.89.88.99.96 [daniel-aubin@bbox.fr](mailto:daniel-aubin@bbox.fr)

Maité Léchelon 05 49 06 95 64 [nouvellesmetamorphoses@gmail.com](mailto:nouvellesmetamorphoses@gmail.com)

Mairie La Mothe Saint-Héray 05 49 05 01 41